

CHANTIER MULTIMODAL
COMITE DE SUIVI « ESPÈCES PROTÉGÉES » N° 5 - 25 juin 2013
Commentaires et demande de modification sur les plans de gestion

CONTRIBUTIONS DES MEMBRES EN RÉUNION ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Remarques générales

- Introduire la date des données dans les cartes → **Fait sur toutes les cartes**
- Niveau de rareté et menace pour la flore basé sur des éléments de 2005, actualiser les données avec les documents produits par le CBNBL en 2012 → **Fait**
- Indiquer que le débroussaillage et la fauche doivent être réalisés hors période de nidification autant que faire se peut → **Adapté dans une grande partie des plans de gestion**
- Insertion des mesures et pris en compte de leur plans de gestion dans les objectifs du SDPN → **Fait**
- Mettre toutes les références topo en CMH pour harmoniser les données → **Fait**

Mesure M14

Commentaires	Réponse
Fauche du solidage : adapter les dates de fauche en fonction des retours des suivis (notamment la fauche fin mai à mettre en cohérence avec date de nidification)	Fait
Linotte mélodieuse : modifier le statut (Vulnérable sur liste rouge Française des oiseaux nicheurs)	Fait
Localiser le pouillot fitis sur les cartes Avifaune	Fait
P.5 : qualité de l'eau : demande de données plus précises sur la qualité de l'eau de ce secteur avant exploitation. Cette donnée risque de manquer s'il est constaté lors de l'évaluation que certains objectifs ne sont pas atteints.	Fait
P. 5 : les risques de pollution chronique ou accidentelle ne sont pas exclus. La contribution de l'eau pluviale à l'alimentation de ce secteur n'est pas négligeable, et la proximité de la zone industrielle peut se traduire par des apports atmosphériques. Les ruissellements sur les surfaces imperméabilisées (chaussées, toitures s'il y en a) vont-ils dans un réseau de collecte séparé ou y a-t-il un contact avec les milieux adjacents ?	Il est prévu un dispositif de collecte, traitement et confinement des eaux pluviales de la plateforme et également un dispositif de confinement en cas de déversement accidentel d'un wagon citerne. (cf étude d'impact)
Contexte géologique : préciser que l'ensemble de la zone a été recouvert par des dépôts de dragage du GCH (visibles sur la photo de 1975). Nature de ces apports ? sables fins, sables coquillers	Fait. Ajout dans la partie 1.2.2
Ajouter en annexe 1 une carte des zones	Fait

humides (encadré bleu)	
p.23 : Le site est il éclairé ? Quelle incidence sur les oiseaux ? (orientation des projecteurs...)	Cette mesure est intégrée de manière plus globale à l'échelle de la mise en œuvre du chantier multimodal avec la mesure 17 : Mesure réductrice du dérangement des espèces fréquentant le GCH. Intégré p. 23
p.24 : Peut on faire des recommandations sur la gestion de la végétation aux abords des voies de chemin de fer ?	Cette demande est prise en compte

Mesure M15

Indiquer origine des phragmites implantés et préciser les méthodes d'implantation (densité et replantation – dates)	Fait
Entretien de la roselière : caler les fréquences d'entretien (3 ans et pas 2 ans)	Fait
P.19 : ne pas prévoir de curage total	Pris en compte, Modification faite
Suivi amphibiens : indiquer que les deux premières méthodes sont à privilégier	Fait
P. 29 : indiquer la présence de barrières à crapauds au départ de la mesure 6	Fait
Tableau en p.5 Avifaune patrimoniale : il manque statut en Haute-Normandie	Fait
p.8 : TU2 - Création de fossés : ces fossés ne doivent pas être drainants donc pas en contact avec le réseau d'assainissement pluvial situé à l'ouest. Ou bien il convient d'indiquer quel est le niveau topographique de l'éventuelle surverse (figure 5).	Ajouté dans le texte
p.11 : comment sont alimentées les mares ? si c'est par la nappe, pourquoi imperméabiliser le fond ?	Les apports d'eau viendront des côtés de la mare. La couche d'argile permettra de garder l'eau à l'année.
Il manque quelques données concernant la hauteur de nappe, son battement etc. pour vérifier que les caractéristiques des mares et fossés sont adéquates, et qu'elles seront effectivement en eau. (La profondeur de 50 cm de la mare 31 ne paraît pas suffisante, de même que les profondeurs de TN-20 des mares en long 3 et 5).	Les mares ne font pas 50 cm de profondeur, c'est la lame d'eau maximale qui fera 50 cm. Chaque profondeur de mare sera adaptée en fonction de sa localisation et du contexte (hauteur de nappe, etc.).

Est-il prévu que ces plans d'eau servent également de bassins de lagunage pour les eaux pluviales du CMM ?	NON, bassins prévus sur le terminal
p.15 TE1 : entretien des prairies humides et des pelouses naturelles Budget : vérifier les 6000 €/an. 7,5 ha x 1300 €/ha – 20% = 7800 et non 6000 (est ce pour soustraire un double compte avec T2?).	Rectifié
p.29 référence bibliographique de Fauna Flora « 20112 » à modifier en 2012	Pris en compte

Mesure M16

Martin pêcheur "d'Europe" à ajouter	Fait
Corriger le titre : Préservation d'un linéaire de berge pour la nidification <u>du</u> Martin pêcheur et <u>de</u> la Gorge bleue à miroir	Fait
p.29 référence bibliographique de Fauna Flora « 20112 » à modifier en 2012	Pris en compte

Mesure M23

Il manque une carte hydraulique avec l'emplacement des buses et des fossés	Ajouté
Dans l'évolution historique p.6, il n'y a pas l'historique récent (chambres de dépôt, type de sédiment, explications sur le méandre...)	Ajouté. A l'extrême ouest du site M23, les sols sont des remblais issus de la construction du Pont de Normandie. (Dernière ligne de la page 5. Ajout en fin de page 6.). Les casiers de dépôts sont situés juste au nord, hors du site. (fin de page 6)
p.4 : Hydrologie - Alimentation en eau : En plus des sources d'eau indiquées (battement de la nappe, infiltrations depuis la chambre de dépôts située au nord) le fossé de drainage situé à l'ouest reçoit les eaux de ruissellement du barreau du Pont de Normandie et d'une partie du viaduc de la A 29 sur le GCH.	Non ce n'est pas le même. Ce fossé existe (un peu plus à l'ouest) et est en parallèle de ce même fossé M23 – Cf carte hydraulique annexe 6.
Par ailleurs, la station de relevage des eaux pluviales du remblai du Pont de Normandie, au niveau du rond point Est de la route de l'estuaire, renvoie les eaux au nord de la route par les trois buses de la photo 11, dans le fossé de drainage N/S qui aboutit au GCH. Ce fossé comporte plusieurs passages busés par des cadres en béton, au niveau des franchissements	Indiqué en p4 (paragraphe bassin versant et hydrologie et qualité de l'eau) et précisé dans la description fossés et petits canaux p11. Il semble que le fossé de refoulement est calé beaucoup plus haut (déjà sur le talus) et que l'aménagement prévu n'aura donc que peu d'impact.

<p>des anciennes voies de chemin de fer, et au niveau de deux chemins longeant le GCH (pistes de motocross, position : 49° 27,717 N ; 0° 16,536 E). Ces différents busages, au nord du site de la mesure M23, sont en partie obstrués et actuellement peu ou pas fonctionnels (sauf événements extrêmes, orages, fonte des neiges...).</p> <p>Du fait de ces apports routiers, les eaux ne sont pas de bonne qualité (hydrocarbures, HAP, produits de salage etc. Peut être faudrait il voir avec la CCIH si la station de refoulement des eaux est encore en activité, et vérifier que le niveau des buses de refoulement est compatible avec l'augmentation des niveaux d'eau envisagé dans l'objectif 4 la mesure TU 1 (p.31, 34 et 35).</p>	
<p>Au nord de la route de l'estuaire existe également une vanne (V12, position : 49° 27,204 N ; 0° 16,727 E) qui n'est pas mentionnée dans le plan de gestion, et dont il faut vérifier qu'elle ne constitue pas un exutoire drainant, bien qu'elle soit en mauvais état.</p>	<p>Elle a été notée comme non fonctionnelle et a été ajoutée dans carte hydraulique</p>
<p>p. 9, 25, 31 (OL3, restauration de la roselière), 47 (TE6) : Roselière à Solidage. 2 fauches par an en mai et août épuiseront le Solidage mais également le <i>Phragmites australis</i>. Si l'objectif est de rétablir de la roselière, il faut d'abord privilégier une remontée du niveau d'eau (ou un abaissement de la topographie) avant d'envisager la fauche</p>	<p>L'objectif est la restauration d'une prairie humide sur cette partie (cf. Dossier de dérogation)</p>
<p>p.28. Une partie du site a longtemps fait partie d'un lot exploité par un coupeur de roseaux. Est-ce encore le cas ? Si oui, cette mesure serait elle reconduite, si non, l'exploitant indemnisé ?</p>	<p>NON, le lot n'est plus exploité</p>
<p>p.31 et 32, rétablir le caractère humide du secteur ouest : quelques données topographiques seraient utiles dans ce secteur pour savoir ce qu'il est possible de faire en termes de niveaux d'eau.</p>	<p>Les données précises demandées n'existent pas.</p>
<p>p.37 Création d'une mare : qu'est ce qui justifie la localisation de la mare indiquée sur le plan ? Pourquoi pas dans la zone à Solidages ou à l'emplacement de l'une des anciennes mares de chasse au NW du site ?</p>	<p>Elle est déjà dans une zone à solidage. La localisation est à l'interface entre boisements et milieux ouverts.</p>
<p>p.40 Travaux après le 15 août : Attention ! La mi août correspond très fréquemment à une période d'orages et de grandes marées qui remettent en eau le marais et réhumidifient les sols. Mon expérience dans la RNNES est qu'à plusieurs reprises par le passé des travaux se sont heurtés à de grosses difficultés à cause de</p>	<p>Modifié. La date indiquée en fin juillet</p>

ça (engins embourbés, consistance des matériaux, impossibilité d'exporter les produits de fauche etc.)	
p.42, budget : 500€/ml pour la restauration, calendrier 2017 : 2500 €, correspond à 5 ml ?	Oui. Cette proposition nous paraît de fait intéressante et prend en compte nos contraintes budgétaires
p .64 : N'y a-t-il pas, depuis de nombreuses années, un site de nidification du Butor dans le triangle de la voie ferrée à l'Est du site.	Les données communiquées par la MDE depuis 2009 sont sur la carte en annexe 5

Mesure M26

TE 3 Page 52 : maintien zone refuge non fauchée 3 % ⇒ expliquer contraintes agricoles compromis pour atteindre objectifs	
Fertilisation : expliquer les contraintes et objectifs à long terme (plus d'xxxx du tout)	
Tableau avifaune : réattribuer les cortèges	
Suivi du rôle des genêts : jusqu'à mi-juin (élargir jusqu'à juillet) Idem pour passage : augmenter le nombre	pris en compte par RN
p.5 géologie, Il faudrait préciser qu'une grande partie ouest du secteur a été remblayé avec des produits de dragage du canal de Tancarville (sables fins, sables coquillers ?). La topographie de ces secteurs est donc plus haute que celle des marais adjacents, la nappe superficielle, au dessus de la nappe des sables fins et de l'influence de la marée, n'est alimentée que par les précipitations.	Reprécisé dans différents paragraphes de la partie A2
Ce facteur lui confère un aspect (relativement) oligotrophe, ce qui explique peut être la présence de characée dans certains plans d'eau	Oui. Voir partie A4.1 p.9. En dehors de cette particularité, la végétation n'en témoigne cependant pas : il y a des vaches à l'année + affouragement.
Il semble qu'une partie des terrains concernés par cette mesure appartenaient au Conservatoire du Littoral ? (à l'Est de la zone cartographiée). p.53 gestion des pâturages est : n'y a-t-il pas déjà un plan de gestion sur les terrains du CEL ?	Oui en effet (en bleu sur la carte). Des échanges ont eu lieu avec la MdE et le CdL pour harmoniser les propositions de gestion.
p.48 TE0 : Actuellement une partie des boisements est pâturé extensivement (chevaux, bovins), en fonction de l'accessibilité des terrains en période d'inondation. Ce pâturage favorise le maintien d'une formation ouverte de « prés-	Pour le moment, ils sont en dehors des opérations de pâturages. ce point pourra être modifié lors de l'actualisation du plan de gestion dans 5 ans.

bois » intéressante. Est il prévu de maintenir ce pâturage très extensif dans ce bois ? De mon point de vue, ce serait très intéressant.	
p.75 oiseaux : à ajouter : Hibou des marais, Faucon crécerelle, Héron cendré, Héron garde bœuf	Pris en compte et intégrés dans le tableau
Dans la partie informations générales, il manque des infos sur les contraintes du site (pipeline, canalisations...) et des infos sur les connectivités de cette zone avec le canal de Tancarville ou la RNNES	Ajouté dans la partie A.1.1. et dans un paragraphe de la partie A3 p. 6 et carte en annexe.
La Partie hydrologie ne parle pas du fonctionnement hydraulique des fossés existants notamment celui à l'ouest du site servant d'exutoire pour la RN. Il manque là aussi une carte des ouvrages et fonctionnement hydrauliques (notamment les connexions avec la RN).	Ajouté dans la partie A.2.2 et en annexe 7 (carte hydraulique)
Quand est-il de la qualité des eaux du Canal de Tancarville ? de la nappe ? Il y a peut-être des éléments à reprendre dans l'étude Antelia portant sur contre canal.	Ajouté dans la partie A2.2.2
Il serait intéressant de développer un peu plus l'historique du site p.5 (travaux du canal de Tancarville, type de sédiments, histoire des siphons ...)	Éléments ajoutés dans la partie A.3 page 6 à 7
p.10 : Durée du pâturage annuel ? actuellement des bovins sont présents quasiment toute l'année.	Éléments indiqués dans TE1 et TE2
Rien sur les mammifères terrestres (campagnol amphibie, musaraigne ...) ?	Pas de données Campagnol amphibie sur le site. Autres données mammifères terrestres et semi-aquatiques intégrées dans la figure 19 page 30
TU 01 p.43 : Devenir de ce contre canal, garder ou remblais partiel ? Quid du maintien en eau ? Origine des eaux ?	La solution choisie pour l'instant est de réfléchir encore à la meilleure solution. une piste pourrait être : le garder en enlevant les bâches, de le remblayer partiellement en adoucissant la pente des berges avec maintien en eau propice aux amphibiens. Pas d'apport d'eau extérieur de prévu.
Création de gîtes pour amphibiens ? Connectivité entre les mares ?	La présence de petits bosquets et des haies le long du site maintient la connectivité entre les sites.
TU 2.2 n'est pas représenté sur la carte p.47	Ajouté